

# ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrière, Tél. 9-51  
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

## A l'école pratique des jeunes filles

### LES AGRANDISSEMENTS DES LOCAUX

Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal de Roubaix a voté un crédit de 868.500 francs pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement reconnus nécessaires à l'école pratique de commerce et d'industrie pour jeunes filles.

Le projet primitif de 1913 prévoyait déjà la construction d'un second étage où deux ateliers devaient être installés, l'un pour un cours de mode, l'autre pour le apprentissage au piqûrage. Depuis, pour des raisons d'économie, ce projet avait été modifié et il résultait notamment du remanement opéré, la suppression du second étage en question.

L'extension de l'école, prévoyant l'achat de la place Notre-Dame, l'accroissement continu du nombre des élèves, la nécessité établie d'ouvrir de nouveaux établissements, questions dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs, devaient amener la révision du dernier projet des travaux.

Un des cours dont nous parlions s'avère d'une incontestable utilité dans un centre industriel comme le nôtre ; c'est le cours du piqûrage. Celui-ci, organisé par Mme Fournel, directrice de l'établissement, fonctionne déjà, pour les jeunes filles occupées à l'usine, mais dans des conditions matérielles tout à fait défavorables. Faute de place à l'école même, il a fallu l'installer à l'école de filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Les élèves sont ainsi obligées d'être allées et venues entre l'école de la place Notre-Dame, où se font les cours d'enseignement général, et l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

L'initiative de Mme Fournel présente cependant un intérêt remarquable, et plusieurs industriels l'ont trouvée si avantageuse qu'ils ont eux-mêmes proposé à l'école de fournir des pièces à piquer et de rétribuer les élèves.

Il est à prévoir que nombre de parents préféreront ainsi laisser leurs filles à l'école jusqu'à la fin des trois années normales de scolarité, puisque ces élèves y trouveraient, en même temps qu'une éducation professionnelle complète, un avantage pécuniaire qui compenserait le manque à gagner de l'usine.

Or, l'efficacité des élèves augmente sans cesse, aussi bien pour les cours du jour que pour ceux du soir, et il n'a pas été possible cette année de satisfaire à toutes les demandes d'admission ; il a même fallu refuser des cours de 4<sup>e</sup> année commerciale faits pour jeunes filles pourvues d'une instruction suffisante et qui désirent se spécialiser rapidement.

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal a décidé de faire compléter le nouveau projet en prévoyant l'édification d'un second étage avec aménagement d'un réfectoire. Un autre réfectoire sera d'ailleurs aménagé en sous-sol, avec une cour anglaise. Le chauffage central et l'électricité, également prévus, assureront enfin à notre école professionnelle les moyens d'extension et de confort dont nous n'avons plus à soulever l'objection.

## UN PEIGNEUR TOMBE

Dans la nuit, hier vers 3 heures, M. Alfred Rys, 57 ans, peigneur demeurant rue des Réparés 6 à Lannoy, sans doute sous l'influence d'un cachemare est tombé par la fenêtre de sa chambre qui se trouve à environ 3 mètres du sol. Dans sa chute, il s'est fracturé la cuisse droite.

M. le Dr Parmentier lui a donné ses soins et l'a fait admettre à l'Hôpital de Roubaix.

## APRES LA BATAILLE

Dimanche après-midi, une discussion violente a éclaté entre Mme Stéphanie Rys, 49 ans, ménagère, demeurant rue du Petit Courtil 12 à Lys-lez-Lannoy et un ménage voisin. Les intéressés en sont venus aux mains et Mme Rys a reçu un coup de pied à la hanche. M. le docteur Willot a recouvert une forte contusion et a fait admettre la blessée à l'Hôpital de Roubaix.

## DANS LA GENDARMERIE

Le chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe Jarry, est nommé sur sa demande, à Aniche. Il sera remplacé par le chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe Alliot, venant de Cambrai (Pas-de-Calais).

Le gendarme Devos est nommé chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à Hazebrouck.

## DEPOT DE LISTES D'ASSISTANCE

Le Maire de Roubaix informe qu'il a été déposé, au Secrétariat de la Mairie :

1. La délibération du Conseil municipal, en date du 22 juin 1933, statuant sur les demandes d'admission au bénéfice de l'assistance obligatoire formée par des personnes résidant hors de la commune ;
2. La liste d'assistance complémentaire et rectificative, aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

Le carrousel cycliste aura lieu le matin, rue Courtil ; le carrousel attelé, l'après-midi, rue Kéber, à 14 h. 30, aura lieu le cortège de voitures.

indiquées à 1. Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, de 6 à 12 heures et de 14 à 16 heures ;  
2. Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, de 7 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

## LA MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Office Municipal de Placement gratuit, 2, rue Nain à Roubaix, a effectué 54 placements dans les industries du vêtement, du textile, de la métallurgie, comme manœuvres et dans les services domestiques.

Les 77 demandes non satisfaites à ouvriers de l'industrie textile, des vêtements, des cuirs et peaux, du bâtiment, du livre, du commerce, et de manœuvres.

Les 23 offres non satisfaites émanant des industries textiles, des métaux, du vêtement, du commerce et des services domestiques.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

32 Belges, 2 Italiens, 2 Polonais et 3 Hollandais ont fait régulariser leurs papiers d'occupants dans les industries textiles, de la métallurgie, du bâtiment ou comme manœuvres.

Catégorie Seniors : gymnastes âgés de plus de 21 ans. 1<sup>er</sup>, Paul Hanson (classification spéciale hors concours) à 26, Robert Hauwé, 28, Jean Voinon ; 3<sup>e</sup>, Gaston Gaby ; 4<sup>e</sup>, Defranck Albert.

Catégorie Juniors : gymnastes âgés de moins de 21 ans. 1<sup>er</sup>, Louis Provost ; 2<sup>e</sup>, Paul Buisson ; 3<sup>e</sup>, René Fontaine ; 4<sup>e</sup>, Désiré Gillemain ; 5<sup>e</sup>, Alfred Delbecq ; 6<sup>e</sup>, Jean Foucart ; dans cette catégorie, il y a eu 20 concurrents classés, c'est-à-dire 20 premiers, l'un de l'autre, l'autre à l'athlétique. Les résultats du concours de section pupilles prouvent que les jeunes avaient la voie tracée par leurs aînés.

L'Administration Municipale qui avait l'intention de recevoir officiellement les gymnastes, a, sur la demande du Comité de l'Espérance, ajourné cette réception après le concours de Valenciennes, auquel la société a grand complet, doit encore participer les 22 et 23 juillet prochain.

FUNÉRAILLES. — Lundi en ce lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles du soldat Octave Deloigne, du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied, décédé en Allemagne.

Un cortège comprenant l'Administration Municipale, la famille du défunt, la Fraternelle des Commerçants, l'Union des Sociétés de Mutualité de Wasquehal, l'Union Mutualiste et de nombreux amis du défunt, s'est dirigé vers le cimetière de Valenciennes, où le défunt, M. Henri Deltour, aura lieu, à 9 heures, un discours.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Manufacture de St-Gobain, le manoeuvre Julien Detka, 25 ans, employé de la section des machines, a fait un glissement en poussant une berline de cuir et est tombé sur sa tête, se faisant une plaie contuse au front et de contusions du cou ; 12 jours de repos.

LA DUCASSE DU CAPREAU. — Cette ducasse d'un populaire quartier, aura lieu les 7, 8 et 9 juillet.

Elle s'annonce comme devant offrir un énorme succès. La fête commencera samedi soir, à 8 heures, dans le quartier de la section des machines de l'Harmonie « La Jeune France ».

Le dimanche, jeu populaire dans tous les coins du quartier, jeu de trou malade, docteur de nombreux et jolis prix.

A 3 heures, départ de la grande course cycliste Wasquehal-Quevilly, dotée de 300 francs de prix.

Siège du départ cycliste, départ de la course pedestre, sur 2 km. 50 francs de prix.

Le lundi, grand jeu de boules à la plaine, avec un grand nombre de concurrents.

A 11 heures du matin, déjeuner offert par le Comité des fêtes aux vieillards des petits ménages. Chez M. Dehouvenne, grand concours de piqûrage.

De nombreux forains ont déjà obtenu leur place et tout fait espérer la réussite de cette fête.

CONSULTATION DES NOURRISSEMENTS. — Jeudi, à 8 heures, consultation des nourrissements de la section des machines de l'Harmonie « La Jeune France ».

Le dimanche, jeu populaire dans tous les coins du quartier, jeu de trou malade, docteur de nombreux et jolis prix.

A 3 heures, départ de la grande course cycliste Wasquehal-Quevilly, dotée de 300 francs de prix.

Siège du départ cycliste, départ de la course pedestre, sur 2 km. 50 francs de prix.

Le lundi, grand jeu de boules à la plaine, avec un grand nombre de concurrents.

A 11 heures du matin, déjeuner offert par le Comité des fêtes aux vieillards des petits ménages. Chez M. Dehouvenne, grand concours de piqûrage.

reps de famille fut pris dans une animation toute cordiale.

L'après-midi s'est passée en jeux, courses, distractions diverses et bal champêtre qui ont eu le don de divertir toutes les familles.

A 22 h. 35, les excursionnistes étaient de retour à Tourcoing, charmés de leur petit voyage qui ressemblait à un voyage d'agrément, de la part de la Compagnie de Valenciennes.

COMITE DES FETES DU BLANC-SEAU. — Le Blanc-Seaui offrait cette année son tour de fêtes de quartier sous les auspices de la Municipalité. Le Comité s'organise pour donner à ces fêtes un très grand relief.

Le soir, assés convocation le Comité se réunira pour prendre toutes dispositions pour organiser les fêtes avec le programme prévu.

Grand choix d'Appareils pour faire la "Cuisine au Gaz" MAGASIN DE VENTE : 27, Rue Carnot

DU CASSÉ DU BLANC-SEAU. — A l'occasion de la ducasse du Blanc-Seaui qui a lieu dimanche prochain 10 juillet, M. Mathieu, inspecteur de police, se rendra demain mercredi 27 juin, à 15 heures, place du Blanc-Seaui, pour désigner les emplacements aux marchands-journaux qui désirent s'y installer.

GRUPE DES MUTILÉS. — Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, l'assemblée générale trimestrielle du Groupe des Mutilés, aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1933, à 9 heures et demie du matin, dans la Salle du Conservatoire de Musique, rue Desurmont.

Le jour de la réunion, outre les Procès-verbaux, Rapport, Compte rendu financier, etc., une brillante tombola qui sera tirée entre tous les membres présents.

ECHIQUEUR TOURQUENNOIS. — Réunion de l'Echiqueur Tourquennois tous les mercredis soir, à la Maison des Amicales, rue du Haze, 57.

ARMS OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, BRIGADIERS, CAPORAUX ET SOLDATS. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre numéro du dimanche 17, la réunion générale qui était projetée pour le dimanche 21, est reportée au 8 juillet, à 17 h. 30. Les sociétaires seront convoqués.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Pierre Desnyville, rue d'Orléans, 25. — Jean Bernard, place Leverrier, 17. — Gertrude Delany, rue Nisonville, 12. — René Flament, rue Nationale, 12. — Bernard Delannoy, rue Victor Hugo, 63. — Raymond Luyppert, rue des Girondins, 41. — Marcel Delon, rue Saint-Joseph, 10. — André Six, rue d'Orléans, 29. — Camille Mollet, rue du Blanc-Seaui, 29. — Victor Coeman, rue d'Arcole, 34. — André Decavele, rue de Solsois, 1.

Publications. — Ledois Thomin, clerc de notaire, à Calais et Jeanne Vanmeirville, s. p. — Simon Desnoy, s. p. — Clémence Bonnet, cuisinière, à Lille. — Noël Holvoet, granchou boulanger, et André Vibaut, doubeuse. — Erve Maertens, macron, à Harlebeke et Alice Neppé, sans profession.

Marguerite Verschuere, 30 ans, rue de Moscou, 12. — Martial Lesaffre, 59 ans, rue de Jemmapes, 29. — Depraeter, 52 ans, rue Duguay Trouin, 78. — Fernand Van Morckel, 11 ans, rue de Nico, 11. — Rosine Lortidan, 20 ans, rue de Lille, 121. — Raymond Vergote, 2 ans, rue Chaplat, 14. — Adèle Monnier, 20 ans, rue Beranger, 20.

LA MARIAGE. — La Mariage fut grande. Un concert fut ensuite donné place de la Victoire.

La fête se termina par un joli feu d'artifice.

A qui les petits ? Dans l'après-midi de lundi, vers 17 h. 30, deux jeunes enfants : Gaëlle Edmond, 5 ans et sa jeune sœur Julia, 2 ans, ont été trouvés errants place des Buises, à l'arrivée des cars Monxy.

Les deux enfants ont été trouvés par leurs parents habitant à Roubaix, rue Saint-Antoine.

En attendant qu'ils soient réclamés, les enfants ont été conduits au poste de police du 1<sup>er</sup> arrondissement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — VOQS. — François Halabry, âgé de 34 ans, sans domicile fixe, a été condamné à 30 jours de prison pour vols de sommes d'argent et de bouteilles de liqueurs au préjudice de divers cabarets de Deulmont et pour délit de vagabondage.

BANQUEROUTE SIMPLE. — Pour n'avoir pas déposé son bilan dans les 15 jours de son état de cessation de paiement et n'avoir pas tenu une comptabilité régulière, Alfred Charlard, 35 ans, tenancier de la Brasserie de l'Est, rue des Ponts de Comines, est condamné à 8 jours d'emprisonnement avec sursis.

OUTRAGES PUBLICS A LA PUEUR. — Maurice Dumont, 19 ans, journaliste à Lille, est condamné à 8 jours de prison avec sursis ; sa complice Simone Hoogeweg, âgée de 18 ans, est acquittée, comme ayant agi sans discernement ; mais le tribunal a décidé qu'elle sera condamnée jusqu'à sa majorité à la Société de Patronage pour la protection de l'enfance.

VIOLENCES. — Pour un motif futile, une rixe surint fut de Barrois à Roubaix entre Théophile Sinichel, 31 ans, journaliste et les deux frères Victor et Henri Villiers, âgés respectivement de 20 et 27 ans.

Sénéchal est condamné à un mois de prison les frères Villiers s'en tirent avec 9 jours de prison par le bénéfice du sursis.

100 fr. d'amende avec sursis à Charles Farnopis, 28 ans, 29 rue des Lignes à Roubaix pour coups portés à sa femme le 21 janvier dernier, avec qui il plade en divorce. Mme François, partie civile, obtint 50 fr. de dommages-intérêts.

HOMICIDE INVOLONTAIRE. — 15 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende à Léopold Debo, chauffeur au service de M. Martin, commerçant à Roubaix, qui fraya le 31 Mars, avec son camion su-

tonnée, rue de Lannoy, M. Yollande, qui tomba des suites de ses blessures.

BLESSURES PAR IMPRUDENCE. — L'accident de chemin de fer de Baisieux. Le 13 février dernier, en avant de la gare de Baisieux, dans la direction de Lille, le train de voyageurs N. 2728 à tamponné le train de marchandises 11058, arrêté par suite d'avarie de machine à l'entrée de la gare de Baisieux.

Fort heureusement, la collision n'eut pas de graves conséquences ; quelques voyageurs furent légèrement contusionnés par le choc, ainsi que divers agents de la Compagnie en service dans les deux trains.

A l'occasion de l'enterrement de cet accident, M. Gaston Leclercq, faisant fonctions de chef de gare de Baisieux, qui avait donné la voie libre et M. Jules Colin, chef-garde du dépôt de Tournai, sujet belge, qui n'avait pas protégé son train en stationnement par l'apposition des pétaards réglementaires.

M. Colin, excipant de son ignorance des règlements en application sur les réseaux français, bénéficie d'un jugement d'acquiescement. M. Leclercq est condamné à 200 fr. d'amende.

LES CHEQUES EMIS SANS PROVISION. — Dans le début de Mars dernier, un sieur Ernest Ternest, 37 ans, représentant de commerce, demeurant à Bruxelles, était l'hôte habituel des maisons hospitalières de la rue de l'A.B.C., à l'occasion de son voyage dans la capitale des Flandres.

Les dépenses, quelquefois très exagérées, n'étaient pas toujours compensées par une encaisse liquide en portefeuille. On payait alors par chèques sur la Société Générale où l'on ne possédait d'ailleurs qu'un tout petit compte courant par rapport aux dépenses que l'on se permettait.

Il advint ce qui fatalement devait arriver : un chèque de 2120 fr. tiré au profit de M. Fernand Radier et deux autres de chacun environ 300 francs au profit de Mme Véronique Assuere, furent réglés par présentation, le crédit du joyeux fétard ne se montant en banque qu'à la modeste somme de 23 fr. 60.

Pour ces motifs, Ternest paiera une amende de 620 francs, représentant le quart de la valeur nominale des traites par lui créées sans provision.

Au Conservatoire de Lille. — LES CONCOURS DE FIN D'ANNEE. — Voici les dates auxquelles auront lieu les principaux concours de fin d'année au Conservatoire de Lille.

Vendredi 6 juillet. — A 14 h. 30, instruments à vent (sois). A 16 h., instruments à vent (cuivres).

Samedi 7. — A 10 h., contrebasse, violoncelle et basse.

Dimanche 8. — A 8 h., harmonie.

Mardi 10. — A 15 h., diction et déclamation.

Jeudi 12. — A 15 h., violon, classe supérieure.

Vendredi 13. — A 10 h., violon, classe préparatoire.

Lundi 16. — A 15 h., piano, classe supérieure (domestiques).

Mardi 17. — A 15 h., orgue et piano (garçons).

Mercredi 18. — A 11 h., chant.

Vendredi 19. — A 10 h., piano, classe préparatoire.

LES COIN DES ACCIDENTS. — RENVERSE PAR UN EQUIPAGE. — Au Bois de la Deule, à proximité du Jardin des Fleurs, dimanche vers 16 h. 30, un valetard, M. Jean Legris, 65 ans, réglé, demeurant rue Jean-Bart, a été renversé par le cheval d'un volture à deux roues que conduisait M. Gravel, électricien, domicilié à Lille, 152, rue Nationale. Le valetard fut grièvement blessé.

Le blessé fut conduit dirigé sur l'Hôpital de la Charité, en voiture de place.

M. Salles, commissaire de permanence a ouvert une enquête dans le but d'établir les responsabilités.

sonnalités déjà citées. M. le général Lacapelle, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée était présent.

A 16 heures, se déroula la cérémonie officielle de la journée : le remise du drapeau de l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille, par la « Municipale d'Armentières » à la « Sportive Madeleinoise ».

LA FETE DE NUIT. — Une fois de plus, nous avons pu constater l'engouement du public pour toutes les manifestations sportives. Les différentes sections venues de tous les coins du département se firent applaudir tour à tour dans des ballets et poses plastiques. Sous les feux de bengale et l'éclairage des phares électriques le spectacle fut très agréable.

Le succès grandiose remporté par la journée du 24 juin fut honoré au Comité d'organisation et à son dévoué promoteur M. Victor Delbecq, adjoint au maire, et fera date dans les annales de la Madeleine.

Signalons que le service d'ordre organisé sous la direction de M. Lesage, commissaire de police et M. Blanchard, chef de la brigade de gendarmerie a donné entière satisfaction.

A L'ANNEE PROCHAINE. — La ville d'Hambourdin a été choisie pour l' rendez-vous de 1934.

EN BELGIQUE. — MOUSCRON. — LE PRIX DU PAIN. — Les boulangers de Mouscron et des communes avoisinantes ont décidé de vendre, à partir de lundi prochain 25 juin, le pain à 1 fr. 25 le kilo et à 1 fr. 80 les trois livres.

MORTEL ACCIDENT D'AUTO A BRESSOUX. — Des enfants jouaient, rue de Jupille, Tour à coup, l'un d'eux, le petit Plaine Pierre, 6 ans, traversa éperdument la chaussée.

A ce moment, un camion transportant une auto roulait à une allure modérée. En dépit des efforts du conducteur, le gosse fut atteint par la voiture qui lui passa sur le corps.

Dans un état alarmant, le petit victime fut transporté à l'hôpital de Bavure où il est resté jusqu'à rendre le dernier soupir.

MENIN. — LA DUCASSE ANNUELLE. — Par un temps splendide, une foule incommensurable de promeneurs s'est rendue à la ducasse des fêtes de la Madeleine, dimanche 24 juin.

De toutes les directions, en chemin de fer, en tramways, en autos et à pied, arrivaient des centaines de visiteurs.

L'après-midi de dimanche notamment, on pouvait à peine se frayer un passage dans les rues du Centre.

Depuis longtemps déjà, les commerçants et les forains n'ont fait pareille recette.

COURTRAI. — JOURNEE COLONIALE. — A l'occasion de la Journée Coloniale, des manifestations seront organisées dimanche prochain 25 juin.

Programme : A 11 h. 30, concert sur la Grand'Place par la Fanfare Royale Communale. — A 15 h. 30, cortège. — A 17 h. 30, concert par l'Harmonie d'Orléans. — A 20 heures, grand concert organisé par la Philharmonie Royale de Courtrai. — A 22 heures, baliet par la société Royale de gymnastique de Courtrai.

UNE ARRESTATION EN VERTU D'UN EXTRAIT DE JUGEMENT. — La nommée Michéline Marie, 39 ans, marchande d'antiquités, a été arrêtée par le tribunal correctionnel d'Armentières, à des suites pour avoir subit sa peine.

LA VIE OUVRIERE. — A MOUSCRON. — UNE CONFERENCE SUR LE CONFLIT DES CHEMINOTS ET DES POSTIERS. — Le Syndicat des cheminots mouscronnois a convoqué ses membres à une conférence jeudi soir, à 18 h. 30, à Brasserie Mouscronnoise. L'orateur était le cheministe Paulis, de la section de Verviers.

M. Paulis dit que les représentants de la force publique ne l'empêcheront pas de dire la vérité. Il déclare être venu à Mouscron, pour relever le moral des camarades déprimés au lendemain de la reprise du travail.

M. Paulis rappelle en détail l'origine de la grève et les événements qui se sont déroulés au cours du conflit. Le 19 mai, une heure de travail, les sections se mirent en grève contre l'avis du syndicat national. C'est ce qui empêcha l'aboutissement des démarches de M. Van der Linden, président de la Fédération nationale des cheminots, pour que les sections puissent reprendre le travail.

M. Paulis dit que les représentants de la force publique ne l'empêcheront pas de dire la vérité. Il déclare être venu à Mouscron, pour relever le moral des camarades déprimés au lendemain de la reprise du travail.